

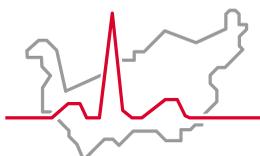
Unité d'hospitalisation Adolescents

INFORMATIONS POUR LES ADOLESCENT·E·S
ADMIS·E·S POUR UN SÉJOUR EN PÉDIATRIE



Centre Hospitalier du Valais Romand
Service de pédiatrie
Service de chirurgie pédiatrique
Unité d'hospitalisation

Nous te souhaitons la bienvenue dans notre service de pédiatrie. Ce livret d'accueil est destiné à améliorer et à faciliter ton séjour, tes visites et les contacts que tu auras avec le personnel.



Hôpital du Valais
Spital Wallis

www.hopitalvs.ch | www.spitalvs.ch



PRÉSENTATION DU SERVICE

Notre service accueille les enfants et les adolescent·e·s dont l'âge va de 0 à 16 ans.

Il est composé de 3 secteurs :

- Un secteur de néonatalogie
- Un secteur pour les traitements ambulatoires, les consultations d'urgence et les consultations spécialisées
- Un secteur d'hospitalisation

LE PERSONNEL

Les médecins pédiatres

Il y a plusieurs spécialistes ; ce qui permet de prendre en charge diverses pathologies pédiatriques. Tu pourras faire leur connaissance lors des visites médicales qui ont lieu tous les jours après 9h30.

Les chirurgien·ne·s pédiatres

Elles et ils assurent les opérations chirurgicales spécifiques aux enfants.

Les pédopsychiatres

Lorsque des enfants ou des adolescent·e·s ont des soucis psychologiques ou vivent des événements difficiles, les pédopsychiatres peuvent intervenir à ta demande ou à la demande de tes parents pour essayer de trouver des solutions.

Les médecins assistant·e·s

Une dizaine de médecins assistant·e·s travaillent dans le service. Tu pourras les rencontrer à ton arrivée ou lors des visites médicales. Ils ont terminé leurs études de médecine et effectuent une formation complémentaire pour un titre de spécialiste.

Les infirmières et infirmiers

L'équipe du service de pédiatrie compte des infirmières et infirmiers, des aides-soignant·e·s et des assistant·e·s en soins. Ensemble, ces professionnel·le·s prennent soin des enfants.

LES VISITES

Tes parents peuvent te rendre visite 24h/24 et sont invités à participer à la visite médicale. Parfois, selon la situation, une restriction des horaires de visite peut être mise en place.

Les autres visiteurs·euses sont autorisés à te rendre visite de 13h à 16h et de 18h30 à 20h00. Merci de sensibiliser tes ami·e·s pour qu'ils viennent te voir seuls ou en petit groupe.

La personne qui t'accompagne doit signaler à ton infirmier·ère que tu quittes le service et donner l'heure de ton retour.

OBJETS DE VALEUR

Nous te rendons attentif·ve au fait que tu es responsable de tes affaires et que c'est à toi de mettre à l'abri tes objets de valeur.

HÉBERGEMENT

Il peut arriver que tu partages ta chambre avec un·e voisin·e : merci de vous respecter mutuellement.

Tu es responsable de l'ordre dans ta chambre.

ANIMATIONS ET VIE DANS LE SERVICE

Des activités ludiques sont organisées pour te distraire. Tu pourras ainsi profiter de plusieurs associations :

- Des clowns de la Fondation « Théodora » rendent visite aux enfants et adolescent·e·s hospitalisé·e·s tous les jeudis après-midi.
- Les infirmières du « Chariot Magique » passent une fois par semaine et proposent des activités récréatives. La date de leur prochaine visite est indiquée sur un panneau affiché à l'entrée du service.
- L'association « Pinceaux magiques » propose aux enfants et adolescent·e·s des activités de peinture sur soie.

Plusieurs autres activités divertissantes sont possibles : TV, DVD, jeux, livres et utilisation de la salle de jeu.

Afin de respecter ta voisine ou ton voisin et la vie du service, nous te demandons d'éteindre la TV et l'ordinateur pendant les repas, les visites médicales et au plus tard à 21h30.

SUIVI SCOLAIRE

Si tu es en scolarité obligatoire et au cas où ton absence de l'école devait durer plus de 15 jours, des enseignant·e·s spécialisé·e·s viendront te rendre visite. Elles et ils pourront t'aider en prenant contact avec la direction de ton école et avec ton titulaire pour que tu ne prennes pas trop de retard. Si ton état de santé le permet et avec l'accord du médecin, ils pourront travailler avec toi à l'hôpital. Pense à demander à tes parents de t'apporter tes affaires scolaires.

CONFIDENTIALITÉ DES INFORMATIONS

Si tu souhaites nous parler de sujets personnels que tu désires garder confidentiels, sache que cela est possible, les médecins et les soignant·e·s sont soumis au secret médical.

TÉLÉPHONE

Dans ta chambre, tu disposes d'un téléphone avec une carte à prépaiement. Tu peux recevoir des appels entre 7h et 21h.

Tu peux aussi te servir de ton appareil personnel si l'équipe soignante te le permet.

Attention ! Il est interdit de prendre des photos et d'enregistrer des vidéos dans l'enceinte de l'hôpital.

TABAC

Le tabac est très nocif pour la santé, aussi bien pour la tienne que pour celle des personnes en contact avec la fumée.

Notre hôpital est un lieu sans fumée.

Merci donc de t'abstenir de fumer dans l'enceinte de l'hôpital.

Pour tous les points précédents, il se peut que selon les circonstances un cadre complémentaire te soit posé par ton médecin.

FIN DE SÉJOUR

Lorsque la situation s'y prête le ou la médecin donnera le feu vert pour ton départ.

Si nécessaire, des traitements ambulatoires peuvent être organisés par nos soins, soit à ton domicile, soit dans notre service.

Même après ta sortie, notre équipe reste disponible pour répondre à tes questions au **+41 (0)27 603 41 65**.



CONTACT



Hôpital du Valais

Hôpital de Sion

Pôle Enfant

Service de pédiatrie – Service de chirurgie pédiatrique – Unité d'hospitalisation

Av. du Grand-Champsec 80

1951 Sion

+41 (0)27 603 41 65

Réf : 616 676 – 02/2025